

Colonie de Lutry

Concept Cadre et Sécurité

Covid-19, version 2



Direction des camps
01/06/2020

Table des matières

1. Introduction :.....	1
2. Mesures générales à prendre avant le début des colonies :.....	2
2.1. Généralités	2
2.2. Inscriptions :.....	2
2.3. Encadrements.....	2
3. Mesures générales à prendre avant le début des colonies :.....	3
3.1. Hygiène, soins et santé.....	3
3.2. Locaux.....	4
3.3. Repas, service	4
3.4. Chambres.....	5
3.5. Douches	5
3.6. Transports.....	5
3.7. Lessive	5
3.8. Arrivée	5
3.9. En cas de suspicion du COVID-19	6
3.10. Isolement du camp et encadrants.....	6
3.11. Départs	6
3.12. Divers.....	6

Colonie de Lutry : Concept Cadre et Sécurité

1. Introduction :

Dans le contexte actuel, voici les différentes mesures qui seront appliquées afin de pouvoir organiser nos camps d'automne 2020 en respectant les directives sanitaires en lien avec le COVID-19. Ce concept a été créé en s'appuyant sur les directives éditées par GLAJ Vaud et la SPJ. GLAJ Vaud a élaboré un concept de sécurité qui a été validé et corrigé par le médecin cantonal par l'intermédiaire du délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse. De plus, ils se sont basés sur les travaux d'un groupe de travail composé d'organiseurs d'activités de vacances destinées à des milliers d'enfants et de jeunes (environ 20 organismes).

Le but de ce concept de protection est de pouvoir offrir aux enfants une semaine de vacance au Col des Mosses cet automne, tout en protégeant l'équipe d'animation, les enfants, les jeunes et leurs parents.

Bien entendu, ce concept devra évoluer avec les directives de l'OFSP et du canton si celles-ci venaient à changer.

2. Mesures générales à prendre avant le début des colonies :

Nous allons parler des mesures à prendre avant les débuts des camps, notamment pour les inscriptions, les informations aux parents et l'axe générale des camps.

2.1. Généralités :

Nous partirons sur une formule habituelle, une semaine de camp du 18 au 24 octobre 2020 pour les 10 14 ans.

Le nombre de participants restera le même que les autres années à savoir 40 enfants, permettant ainsi de réduire le budget mais également de pouvoir bénéficier d'un meilleur contrôle durant les camps.

Au niveau de l'encadrement, il y'aurait donc 6 encadrants par semaine pour le camp, ce qui correspond au cadre de la SPJ.

2.2. Inscriptions :

Dans le questionnaire d'inscriptions que les parents reçoivent, nous allons introduire un questionnaire de santé ou recensement par rapport au COVID-19. Il est important de savoir si, dans son entourage proche (père, mère, frère et sœur), un cas COVID a été confirmé et si oui depuis combien de temps l'enfant a eu contact avec cette personne. Un email de rappel sera renvoyé deux jours avant les camps et nous demanderons aux parents de ressaisir cette information pour valider l'inscription de son enfant. Si l'enfant a été en contact avec une personne positive au COVID-19 dans les 14 derniers jours, il ne pourra par conséquent pas participer au camp.

De plus les directives qui seront appliquées durant les camps (hygiène des mains, modification de l'arrivée, départ du camp pour cas suspect) seront clairement explicitées aux parents lors de l'inscription de leurs enfants et avec leurs signatures, ils adhèrent à cela. De plus, une information supplémentaire sera donnée en lien avec les mesures prises. Nous déclinons toute responsabilité si, malgré les mesures définies et appliquées, un enfant contracte le COVID-19 durant son séjour et doit être renvoyé chez lui.

Les inscriptions ont lieu selon la procédure habituelle, c'est-à-dire via l'inscription en ligne sur notre site internet. Les informations relatives aux mesures prises durant les camps seront clairement visibles sur la page des inscriptions.

2.3. Encadrements

La composition de l'équipe sera également réduite. Nous allons engager 6 moniteurs/monitrices, dont 1 moniteur chauffeur, 1 chef de cuisine ainsi que deux aides de cuisines.

Les personnes vulnérables ou en contact avec des personnes vulnérables dans leur cercle privé ainsi que les personnes qui ont été en contact avec une personne infectée moins de deux semaines avant les camps ne pourront pas y participer.

Il sera demandé aux encadrants de respecter les distances de sécurité de 1.5 mètres entre eux et avec les enfants. Lorsqu'une situation ne le permet pas, ils porteront obligatoirement un masque. Par exemple lors des colloques, briefing, activités, voyage en bus etc... De plus, la team animation veillera

constamment à faire respecter les mesures de sécurité qui seront prises pour les camps (lavage des mains, respect des distances, désinfection du matériel, etc...)

3. Mesures générales à prendre avant le début des colonies :

Dans ce point, nous allons voir plus en détails les mesures prises en fonctions des locaux, activités, hygiène et encadrements.

3.1. Hygiène, soins et santé

Des affiches de prévention seront mises en place aux endroits stratégiques, indiquant que les enfants doivent se laver régulièrement les mains. Ils auront déjà été sensibilisés aux différentes mesures lors de leurs reprises scolaires. La colonie de vacances dispose de points d'eau en suffisance ainsi que du savons liquide et des papiers essuie-mains à usage unique comme indiqué dans les directives.

Voici les moments de lavage de main définis pour les enfants et les encadrants :

- Avant et après chaque repas (gouter compris)
- Avant le dressage des tables et la vaisselle pour l'équipe de corvée
- Avant et après chaque activité
- A chaque rentrée dans le chalet
- Avant et après avoir touché des objets communs à la colonie par exemple livres, jeux
- Pour les moniteurs avant et après chaque entrée en chambre (ex : contrôle des chambres)

Le port du masque sera de rigueur pour les moniteurs et l'équipe lorsque la distance ne peut pas être respectée :

- Lors de colloques ou de briefing d'activités
- Lors de transports en bus
- Lors de travail à plusieurs, administratif, publication FB...
- Lorsque l'encadrant a un contact avec l'extérieur
- Contact avec les parents (qui est normalement proscrit)

Selon les nouvelles directives : les participants dès l'âge de 12 ans doivent porter un masque et respecter les distances avec les moniteurs, l'équipe mais également les autres participants. La décision a été prise que tous portent un masque y compris les enfants de 10 à 12 ans. Le masque sera porté si la distance ne peut pas être respectée :

- Lors de jeux et de moments libres dans le chalet
- Lors des transports
- Lors des activités intérieures
- Lors des activités extérieures quand la distance ne peut pas être respectée
- Exceptions faites pour les repas assis, les douches et dans les chambres ou les lits seront à distance

L'accès à l'infirmerie se fait à tour de rôle, un encadrant avec un enfant maximum. Lors de contact rapproché, les mesures standard seront prises. Par exemple, pour soigner une plaie : port du masque et des gants. Le matériel courant de l'infirmerie : thermomètre, tensiomètre, trousse de secours et autre doit être désinfecté avec une lingette désinfectante après chaque usage.

3.2. Locaux

Les locaux seront réaménagés afin de respecter les distances. Lors d'activités en grand groupe à l'étage bleu, la cloison entre la salle de boom et la salle de ciné sera ouverte afin d'offrir plus de distance entre les participants. Les activités extérieures seront évidemment privilégiées et le matériel désinfecté.

Les chaises seront espacées dans la salle de cinéma, idem pour la salle de bricolage.

Des scotchs seront mis sur le banc à la table de ping-pong pour marquer l'espace non utilisable entre deux personnes.

Des chaises à la salle à manger seront enlevées, permettant ainsi d'installer 4 personnes par table. La table des moniteurs sera réaménagée en quinconce pour le bon respect des distances. De plus, la table du colloque près de la cheminée pourra être également utilisée si d'avantages d'espace est nécessaire pour l'équipe d'animation.

Les locaux seront aérés quotidiennement lors du contrôle des chambres le matin et lors du temps des douches le soir.

Julien pourrait par ailleurs être inclus dans la désinfection des locaux communs et des salles de bain. En complément, un planning de nettoyage et désinfection pourrait être mis en place, avec un tournus des moniteurs à charges. Les toilettes seront désinfectées un fois par jour. Les couloirs des étages seraient nettoyés une fois par jour. L'aspirateur dans les chambres est fait quotidiennement par les enfants (contrôle des chambres). Lors de l'utilisation d'une salle, celle-ci est nettoyée durant la journée si elle n'est pas réutilisée (1x/jour). Les tables de ping-pong et poignées de babyfoot sont désinfectées 1x/jour en fin de journée. De plus les poignées seront désinfectées quotidiennement (infirmerie, kiosques, cuisine, vestiaire, entrée...). Les directives actuelles concernant le nettoyage ont été assouplie au niveau du GLAJ voici le texte qui a été édité : « Les locaux sont aérés, nettoyés et désinfectés régulièrement avec des produits désinfectants pour surfaces, les sols sont lavés avec un produit habituel aussi souvent que nécessaire. ».

3.3. Repas, service

L'équipe de cuisine porteront des gants et un masque pour la confection des repas. Ils respecteront scrupuleusement les règles d'hygiène déjà en place au sein de la cuisine.

Pour le service, les moniteurs serviront les enfants à l'aide de deux chariots. Ils se laveront les mains avant le début du service et porteront un masque et des gants. Ils veilleront à laisser une distance suffisante entre la table et le chariot pour le service. Cela évite que les enfants se lèvent pour aller au service au passe et ainsi, que les distances entre eux ne soient pas respectées. C'est également les moniteurs qui feront le service des condiments ou autres aliments annexes (ketchup, miel ...), rien n'est laissé sur table. Les participants et encadrants ne peuvent être servis et consommer que s'ils sont assis.

Les enfants n'auront toujours pas accès à la cuisine ni à la réserve alimentaire.

Le débarrassage des tables sera effectué par chambre sous forme de tournus. Les chariots employés seront nettoyés après chaque utilisation par l'équipe de cuisine. La vaisselle et le dressage des tables sera également attribué sous forme de tournus et les enfants en charges devront systématiquement se laver les mains avant de débiter la tâche.

Pour les courses, l'équipe portera un masque lors de contact avec l'extérieur. Une attention particulière sera portée à la gestion des emballages et au lavage des aliments.

3.4. Chambres

Concernant les moniteurs, voici la gestion des chambres :

- Chambre 1 et 2 chambres moniteurs garçons (3 moniteurs) : utiliseront le lit le plus proche de la porte et celui proche des fenêtres, ce qui permet d'avoir une distance de 4 mètres entre les lits. La même chose pour les armoires afin de ne pas mélanger leurs affaires
- Chambre 3 sera utilisée par la co-directrice
- Chambre 4 (7 lits), chambre monitrices : utiliseront les deux lits contre la fenêtre et les deux lits proches de la porte permettant une distance de 3 à 6 mètres entre les lits
- Les deux chambres à un lit seront réservées pour les aides de cuisine
- Le chef de cuisine dormira dans la chambre au rez-supérieur
- Supplément : une chambre de réserve (2 lits disponibles avec distance suffisante)

Concernant les enfants, les chambres seront gérées comme suit :

Les enfants seront 3 par chambre, soit de la chambre 1 à 7. La chambre 8 étant celle de garde et la chambre 9 sera de réserve si besoin. Nous enlèverons un lit par chambre que nous laisserons en prolongement de l'armoire contre le mur. Et nous installerons le 3^{ème} lit au milieu de la chambre pour espacer et ainsi respecter la distance. Soit les enfants laisseront leurs affaires dans leurs valises sous leur lit, compartimentées par sorte d'habits : un sac pour les pantalons, un sac pour les pulls etc. comme l'indiquera la "liste des affaires à prendre" envoyées aux parents. Soit ils pourront les mettre dans la 1^{ère} armoire et la 4^{ème}. Le troisième enfant pourra mettre ses affaires sur le lit en surplus dans le coin le plus proche de la fenêtre. Ceci permettant ainsi qu'aucune de leurs affaires ne se mélangent.

Les affaires de toilettes et de douches restent dans les armoires de chambres. Rien ne sera disposé dans les salles de bains.

Des contrôles des chambres seront effectués fréquemment par surprise, afin d'encourager les enfants à maintenir l'ordre.

3.5. Douches

Les douches s'effectueront par chambre, les unes après les autres pour ne pas se croiser dans les couloirs et ne pas faire de files. Elles seront désinfectées après l'utilisation. **Il faudra utiliser une douche sur deux.**

3.6. Transports

Le bus sera lavé par le chauffeur après chaque utilisation (serpillère, poignée et arrière siège avec un désinfectant de surface). Les moniteurs et les chauffeurs porteront un masque lors des déplacements. Les règles actuelles concernant les bus sont appliquées.

3.7. Lessive

La personne en charge de la lessive des moniteurs et des enfants portera des gants et un masque lors de la manipulation du linge. La corbeille à linge sera fréquemment désinfectée après utilisation.

3.8. Arrivée

L'arrivée des enfants sera modifiée. Il n'y aura pas de café d'accueil comme d'habitude et les parents ne pourront pas entrer dans le chalet. Une table sera installée à l'extérieur avec le tableau des chambres ainsi que des lignes distancées à la craie permettant de définir l'emplacement de chacun dans la file. Il sera demandé aux parents de ne monter amener leurs enfants qu'à une personne **et celle-ci devra porter un masque pour le check-in.** Si ce n'est pas possible, les autres attendent dans la

voiture ou à l'extérieur de l'enceinte de la colonie. La personne vient s'annoncer avec son enfant à la table extérieure dans le carré délimité à cet effet. C'est le moniteur muni d'un masque qui monte avec l'enfant et la valise à l'étage. Dans un souci de sécurité, la température de l'enfant sera prise à l'aide d'un thermomètre frontal dès son arrivée. Si l'enfant devait être fébrile à $>38^{\circ}$, il ne pourrait pas participer au camp. De plus, un questionnaire COVID-19 sera à nouveau rempli par le parent et rendu signé.

3.9. En cas de suspicion du COVID-19

En cas de symptômes, l'enfant est séparé du groupe et portera un masque. Le moniteur en charge en portera également un. Un seul encadrant s'occupera de l'enfant afin de limiter les risques. Il sera demandé aux parents de venir le chercher au plus vite. Une personne de contact doit obligatoirement être joignable et en Suisse durant le camp afin de pouvoir rapatrier l'enfant chez lui.

L'enfant attendra alors à l'infirmerie que le parent vienne le récupérer. L'infirmerie sera alors nettoyée avec un désinfectant de surface. Si cela se passe durant la nuit, l'enfant dormira seul dans la chambre de réserve et l'appel aux parents se fera dès le lendemain matin.

La colonie ne prendra pas en charge l'enfant pour aller faire le test du frotti. Si l'état de l'enfant s'améliore après 48h00 et qu'il obtient un résultat négatif au test (attestation écrite du médecin), le retour au camp est discutable.

En cas de test positif au Covid-19, il faudra avertir Véronique Berseth du département de la formation, de la jeunesse et de la culture (veronique.berseth@vd.ch).

3.10. Isolement du camp et encadrants

Dans un souci de sécurité, la température de chaque encadrant et personnel de la colonie sera prise à l'arrivée, à l'aide d'un thermomètre frontal. S'il/elle devait être fébrile à $>38^{\circ}$, il/elle ne pourrait pas participer au camp. Il sera demandé aux encadrants de prendre leur journée de congé au sein de la colonie dans la mesure du possible afin d'éviter toute contamination extérieure (excepté en cas d'urgence ou d'une raison valable). Si cela n'est pas possible, la personne s'engage à porter un masque durant son séjour à l'extérieur et sa température sera à nouveau prise à son retour. Il est demandé à toute personne fréquentant l'extérieur de mettre un masque (course etc...).

3.11. Départs

Le dernier jour de la colonie, les enfants doivent préparer leurs affaires et les placer à l'extérieur du chalet. Aucun parent n'est autorisé à entrer dans le chalet et les valises seront dispersées le long de la façade, bien espacées, afin d'éviter le regroupement des parents sur la même zone. Nous organiserons un départ différé soit 10 enfants par 15 minutes. **Le parent qui vient rechercher son enfant est prié de porter un masque.**

3.12. Divers

Kiosque :

La mise en service du Kiosque se fera par deux moniteurs, munis d'un masque et de gants. La porte du Kiosque restera ouverte afin de permettre l'aération des lieux et les enfants seront appelé par chambre et devront respecter le marquage au sol. Pour des questions d'organisation, le Kiosque aura lieu uniquement un soir sur deux.

Boom :



Concernant la boom nous allons la faire dans les deux salles, les participants et l'équipe porteront un masque. Si nous voyons que les enfants ne respectent pas les distances à tenir et que nous devons faire trop souvent la police durant la semaine, la boom sera annulée.

Finalement, des affiches seront accrochées aux endroits concernés dans le chalet, rappelant aux enfants et encadrants les nouvelles règles d'hygiène mises en place par lieu à respecter et la direction sera là pour rappeler le cadre.